

Merci de remplir ce document d'inscription par enfant

Nom : Prénom :

Classe en 2019/2020 : Adresse mail :

	L 03	M 04	M 05	J 06	V 07	L 10	M 11	M 12	J 13	V 14	L 17	M 18	M 19	J 20	V 21	L 24	M 25	M 26	J 27	V 28		
Journée entière avec repas																						
Journée entière sans repas																						
Sortie					Sortie					Sortie					Sortie					Sortie		
					Lake park 10€					Accro branche 7€					Bateau promenade 8€					Musée du cerf- volant 7€		

Pour valider une inscription, un dossier doit être rempli au préalable. Il doit être complet.

Si vous n'en n'avez pas rempli depuis septembre 2019, vous pouvez en faire la demande auprès de la responsable de l'accueil de loisirs.

En cas d'absence non prévue (maladie, raisons familiales) merci de contacter directement l'accueil de loisirs par téléphone ou par mail.

Seul un certificat médical ou administratif au nom de l'enfant concerné sera considéré comme justificatif valable.

Au-delà de ce délai, l'accueil sera facturé (en cas d'annulation ou absence) ou votre enfant pourra être refusé (**en cas d'inscription tardive**).

Les places étant limitées suites à la crise sanitaire, la priorité sera donc donnée aux enfants :

- Résidents sur la Communauté de Communes Tille et Venelle
- Dont les 2 parents travaillent et ne peuvent justifier du télétravail (un justificatif pourra être demandé)
- Inscrits à la semaine

En cas de refus, vous serez prévenu dans les meilleurs délais.

Le planning d'activités et les sorties peuvent-être modifiés en fonction l'évolution de la situation sanitaire et de la météo.

Il n'y aura pas d'accueil au centre de loisirs les jours de sortie.

Chaque famille aura pris connaissance du règlement intérieur. **Le goûter est à fournir par les familles.**

Selongey le

Signature